



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## classes préparatoires

Question écrite n° 50673

### Texte de la question

Mme Dominique Orliac appelle l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le projet d'ouverture de classe préparatoire, porté par le lycée Clément-Marot à Cahors. Ce dernier sollicite pour la 3e année consécutive l'ouverture d'une classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE), économique, voie économique (ancienne préparation HEC). La demande de création d'une CPGE économique et commerciale au lycée Clément-Marot de Cahors ne constituerait pas une offre concurrentielle à l'égard des autres départements mais se positionnerait dans une stratégie de rééquilibrage de l'accès à la formation pour les élèves issus notamment de zones rurales. En effet, compte tenu des stratégies de déconcentration nationales et régionales, du profil de l'établissement et en accord avec le projet académique 2010-2013 qui s'est fixé comme objectif prioritaire d'assurer une meilleure égalité des chances sur l'ensemble du territoire de l'académie de Toulouse, l'ouverture d'une CPGE au lycée Clément-Marot serait un élément important de cette stratégie d'ouverture et d'équilibre. La déconcentration de l'offre de formation qui permettrait le développement légitime de l'ambition et des cursus des futurs étudiants issus de zones géographiques ou de professions et catégories socioprofessionnelles défavorisées, est donc en adéquation avec une volonté nationale, régionale, départementale et locale. C'est la raison pour laquelle il semblerait que l'ouverture de cette classe préparatoire ait été actée pour une réalisation à l'horizon 2016. Ceci est un élément encourageant dont la communauté éducative de ce lycée ne peut que se réjouir. Néanmoins, l'horizon de la rentrée 2016 étant assez lointain, et compte tenu des enjeux développés précédemment, il apparaîtrait pertinent de l'avancer à la rentrée 2014, voire 2015. Lors d'une question orale sans débat posée à M. le ministre de l'éducation nationale le 30 janvier 2014, il lui a été répondu que le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, décisionnaire en la matière, devrait faire parvenir à Mme la rectrice de l'académie de Toulouse sa réponse prochainement. C'est pourquoi elle sollicite son soutien et la remercie de bien vouloir lui faire part de son avis sur ce sujet précis.

### Texte de la réponse

La rectrice de l'académie de Toulouse a souhaité, dans le cadre de l'évolution de la carte des implantations des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), diversifier l'orientation dans l'enseignement supérieur en proposant des filières d'excellence de proximité. Jusqu'à la rentrée universitaire 2013, seuls quatre départements sur les huit qui composent l'académie de Toulouse, comptaient des classes préparatoires. C'est pourquoi, la rectrice a proposé au ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, trois demandes d'ouverture de classe échelonnées sur trois ans au sein de collectivités territoriales rurales : 1) une classe physique, technologie, sciences de l'ingénieur (PTSI) au lycée Bourdelle à Montauban à compter de la rentrée 2014 ; 2) une classe mathématiques, physique, sciences de l'ingénieur (MPSI) au lycée Foch à Rodez en vue de la rentrée 2015 ; 3) une classe économique et commerciale, option économique, au lycée Clément Marot à Cahors en vue de la rentrée 2016. La programmation triennale de ces demandes d'ouverture procède d'une démarche prenant en compte plusieurs facteurs. Il est, en effet, indispensable que chaque établissement ait suffisamment de temps avant la mise en place d'une classe préparatoire, pour mobiliser au mieux les équipes pédagogiques et informer, de façon optimale, les publics concernés. Sans ces procédures en amont,

une classe préparatoire nouvellement implantée pourrait connaître un recrutement faible qui mettrait en péril sa viabilité. En conformité avec la programmation souhaitée par la rectrice de l'académie de Toulouse, la demande du lycée Clément Marot sera examinée dans le cadre des travaux préparatoires à la rentrée 2016.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Dominique Orliac](#)

**Circonscription :** Lot (1<sup>re</sup> circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 50673

**Rubrique :** Grandes écoles

**Ministère interrogé :** Enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Enseignement supérieur et recherche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [25 février 2014](#), page 1726

**Réponse publiée au JO le :** [1er juillet 2014](#), page 5599